



L'archéologie départementale monte en grade !

Archeologie
Le service Recherches et monuments historiques du Département est désormais habilité à mener des fouilles sur la période antique du Ier au IVe siècle.

Le service Recherches et monuments historiques du Département **est désormais habilité à mener des fouilles sur la période antique du Ier au IVe siècle**. Ce résultat est à la fois le fruit de son engagement à Jublains depuis les années 90 et le recrutement de Jacques Naveau en 1998. C'est également l'aboutissement d'un projet scientifique qui a convaincu le ministère de la Culture. Jusqu'alors, son rôle se limitait aux diagnostics d'archéologie préventive. L'équipe de ce service dirigé par Anne Bocquet, voit ainsi son rôle archéologique renforcé :

« Nous sommes opérationnels depuis 2003 pour les diagnostics d'archéologie préventive, qui consistent à échantillonner le terrain, en surface et en épaisseur pour établir un rapport aux services de l'État. Si ce dernier prescrit des fouilles sur la base de ce rapport, nous pourrions désormais les réaliser en régie pour le Département ou être candidat pour des appels d'offres émis par d'autres collectivités du territoire ».

En attendant ses premiers chantiers de fouilles préventives, le service se concentre sur les diagnostics en cours à Javron-les-Chapelles et Montsûrs. Si les aménagements sont plus mesurés sur la première commune, ils sont très conséquents sur la seconde, avec un contournement sur 30 hectares et des effacements de passages à niveaux.

« Des tranchées de 20 mètres sur 3 sont creusées en quinconce sur la totalité de l'emprise foncière. Nous devons lire les indices sous la couche de terre arable et creuser à la verticale d'anciens aménagements (fossés, etc.) pour caractériser le site », conclut Anne Bocquet.